



CONSULAT GENERAL DE FRANCE A TORONTO

2 BLOOR STREET EAST SUITE 2200
TORONTO ONTARIO M4W1A8 TEL 1.416.847
1886

le 10/11/2015

Téléphone : 416 847 1886

Procès-verbal du 2^{ème} Conseil Consulaire des Bourses scolaires 2015/2016

Le 2^{ème} conseil consulaire des bourses s'est tenu le 09/11/2015 par vidéoconférence dans les locaux du Lycée Claudel d'Ottawa et du Lycée Français de Toronto.

Participants :

Etaient présents :

Membre de droit :

- M. ARMENGAU Philippe, Conseiller consulaire
- M. CORMIER Marc, Conseiller consulaire
- M. TROUYET Marc, Consul Général, Président
- Mme WATKINS Francine, Conseillère consulaire, Vice-présidente

Membre désigné :

- Mme Gillian JAZZAR, Représentante des parents d'élèves, APE LFT
- M. LOHYER Christian, Représentant de l'UFE Ottawa
- M. MAIZIA Boualem, Représentant établissement d'enseignement, Proviseur du LFT
- M. CASIER Denis, Représentant établissement d'enseignement, Proviseur adjoint du Lycée Claudel
- M. Xavier MOQUET, représentant du Conseiller culturel, Attaché de coopération éducative
- M. MATTHIEU Dominique, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Enseignant LFT
- Mme MICHEL Agnès, Représentante établissement d'enseignement, Représentant des personnels enseignants lycée Claudel
- M. Nicole BABOULENE-TACQ, Représentante de Français du Monde à Toronto
- M. ROMERO Charles, Représentant de Français du Monde à Ottawa
- Mme SUZZARINI Laurence, Représentante des parents d'élèves, APE Lycée Claudel

Experts :

- M. CHARROIN Frédéric, Consul-adjoint
- M. FOULQUIE Yann, Consul-adjoint, Chef de chancellerie
- Mme LAGOURGUE Chantal, Gestionnaire du Lycée Français de Toronto
- Mme MAJSTOROVIC Alexandra, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires
- Mme SIMON Laurence, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires

Excusés :

- M. Alain DELAUNE, Représentant établissement d'enseignement, TFS
- M. BRIGNOLI Dan, Conseiller consulaire
- M. CHAMBRIAL Nicolas, Gestionnaire du Lycée Claudel
- M. SIMON Eric, Représentant établissement d'enseignement, Directeur du primaire au Lycée Claudel

Ont été remis aux membres de la commission locale les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Télégramme de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

Première partie avant examen des dossiers individuels

Le conseil consulaire des bourses 2ème période s'est ouvert le 09/11/2015 à 17h00 sous la présidence du Consul Général, par vidéoconférence dans les locaux du Lycée Claudel d'Ottawa et du Lycée Français de Toronto. En ouverture, le président a rappelé la confidentialité des débats. M. Yann FOULQUIE, Consul adjoint, Chef de chancellerie, a été désigné secrétaire. Le président a appelé l'attention des participants sur l'organisation du conseil consulaire des bourses (CCB). Les dossiers de demandes de bourses, examinés jusqu'en 2013 par deux commissions locales des bourses (CLB) sont maintenant étudiés par un seul conseil consulaire, des ajustements seront nécessaires pour trouver une organisation adaptée au conseil consulaire des bourses. S'agissant du cadre de fonctionnement du conseil consulaire des bourses, des précisions ont été apportées par l'AEFE, notamment sur la gestion des crédits disponibles. Il a été confirmé que les deux enveloppes de Toronto et d'Ottawa sont bien séparées. La question de la fongibilité des crédits a été abordée. Au sujet du seuil de 250000€ pour le patrimoine immobilier, il a bien été noté qu'il s'agissait d'un seuil maximum proposé par l'AEFE. Une étude sur les prix de l'immobilier à Toronto a été évoquée. Enfin, la réponse de l'AEFE, interrogée par les agents du poste sur la question du mode de calcul de l'IPA, a été donnée. Cet indice est calculé sur la base d'une étude de la Sté Mercer, et pour 30% d'une autre étude sur le logement. Les baisses peuvent s'expliquer par des variations dans l'appréciation de la monnaie.

Examen des dossiers individuels

Les propositions ont été acceptées dans leur ensemble. Quatre dossiers ont fait l'objet d'une réévaluation de la quotité de bourse.

Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance

Le conseil consulaire s'est terminé à 20h30.